

Eric Leandri, patron du moteur de recherche Qwant, quitte sa direction

Le dirigeant historique du moteur de recherche français Qwant, Eric Leandri, va quitter la direction exécutive de l'entreprise aux résultats commerciaux décevants, mais il reste actionnaire et présidera son comité stratégique et scientifique.

Temps de lecture : minute

9 janvier 2020

Eric Leandri quitte la direction du moteur de recherche qu'il a créé. *"J'ai fait ce que je pensais devoir faire" pour créer "un moteur de recherche souverain européen", avec "de très beaux outils qui marchent très bien", a-t-il déclaré. "On passe maintenant à une phase où il faut le monétiser (augmenter son chiffre d'affaires, NDLR) (...) et je ne suis pas la bonne personne pour faire cela. Je pense que Jean-Claude Ghizzoni est parfait" dans ce rôle, a-t-il dit.*

Qwant va par ailleurs être recapitalisée par la Caisse des dépôts et le groupe allemand Axel Springer, qui détiennent déjà ensemble au moins 35% du capital, selon des recoupements de l'AFP. Le montant de cette recapitalisation, finalisée fin février, n'a pas été précisé, mais une source proche du dossier a évoqué un montant *"d'une dizaine de millions d'euros"*.

Jean-Claude Ghinozzi, l'actuel directeur général adjoint chargé des ventes et du marketing, présidera et assurera la direction générale de l'entreprise. Elle sera également dotée d'un conseil de gouvernance présidé par Antoine Troesch, de la Banque des Territoires (groupe Caisse

des dépôts), selon Qwant et la Caisse des dépôts. Eric Leandri, qui reste l'un des actionnaires importants de Qwant (150 salariés), prendra de son côté la présidence d'un comité stratégique et scientifique de Qwant, pour "*définir les orientations scientifiques et technologiques*" de l'entreprise, selon un communiqué de l'entreprise.

Créé en 2013 par des investisseurs privés, Qwant appartient au club mondial très fermé des moteurs de recherche, ultra-dominé par Google, mais dans lequel figurent également l'américain Bing (Microsoft), le russe Yandex, le chinois Baidu et le coréen Naver. Il fonctionne avec ses propres algorithmes pour ratisser le web et les réseaux sociaux, et ne trace pas le comportement de ses utilisateurs comme le fait Google. Les publicités qu'il affiche sont uniquement liées aux mots recherchés par l'utilisateur, et non aux recherches précédentes ou au profil de celui-ci.

Qwant estime sa part du marché français des moteurs de recherche à plus de 4%, mais les sites Statscounter et Similar Web lui attribuent des parts de marché inférieures, autour de 1%. Le moteur de recherche est reconnu dans sa technologie, mais l'entreprise a échoué toutefois à développer un chiffre d'affaires à la mesure de ses ambitions.

Rebondir commercialement

Selon une source proche du dossier, Qwant est resté sous la barre des 10 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019, bien loin des 30 millions d'euros que prévoyait Eric Leandri à la mi-2018, lors de l'inauguration de son siège parisien en présence de Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des Finances. La Caisse des dépôts parie toutefois sur la capacité de Qwant à rebondir commercialement, a expliqué à des journalistes Antoine Troesch. Qwant a enregistré "*une progression commerciale et d'audience*" au second semestre en 2019, tout en améliorant la performance technique de son moteur de recherche, a-t-il affirmé.

Selon les indications fournies par Eric Leandri et la Caisse des dépôts, la nouvelle feuille de route de Qwant est de se concentrer sur le moteur de recherche, en mettant en pause ou en abandonnant certaines applications annexes, dont la liste n'est pas encore arrêtée. Qwant devrait être aidé dans sa tâche par la décision du gouvernement de l'installer comme moteur de recherche par défaut sur les ordinateurs de l'administration, dont l'entrée en vigueur a (enfin) été annoncée ce jeudi. Nadi Bou Hanna, le directeur interministériel du numérique, a envoyé cette semaine une note aux responsables informatiques des différents ministères, leur demandant d'installer Qwant par défaut sur les ordinateurs et smartphones de l'administration.

Selon Qwant, la future répartition définitive du capital et des droits de vote de Qwant sera finalisée "fin février". Selon une source proche du dossier, la Caisse des dépôts et Axel Springer devraient détenir ensemble aux alentours de 40% du capital après l'opération, le reste revenant à Éric Leandri et à ses cofondateurs. *"Je resterai un des plus gros actionnaires de Qwant dans tous les cas de figure"*, a expliqué Éric Leandri.